



Directrice de la Publication : Armelle BOTHOREL – **Rédacteur** : Frédéric LE MOULLEC
Membre du Comité de rédaction : Carine DESGUÉ

Édito

La parité, une exigence d'égalité, de justice et de démocratie

Depuis 2016, l'AMF 22 en partenariat avec la Maison des Femmes, le Conseil Départemental et la Préfecture, organise un temps fort le 8 mars pour faire progresser la réflexion et remonter les préconisations :

- 2016 : les leviers pour faire progresser l'égalité Femmes – Hommes dans l'action sociale
- 2017 : le statut de la femme élue locale : constat et propositions d'évolution
- 2018 : l'égalité Femmes – Hommes dans les collectivités locales : « Les voix de l'égalité »
- 2019 : de l'engagement citoyen au mandat d'Élu-e

Malgré la multiplication des lois sur la parité depuis plus de 5 ans, le constat est sans appel ! En l'absence de contrainte, il n'y a pas de partage plus égalitaire des responsabilités locales entre les femmes et les hommes. Les femmes ne représentent qu'un tiers des conseils des intercommunalités et des conseils communaux de moins de 1.000 habitants, et seulement 20 % des exécutifs des intercommunalités.

Même si la représentation actuelle au sein des EPCI s'explique de manière mathématique, il serait pertinent de faire bouger les lignes. Plus de la moitié des départements, près de $\frac{3}{4}$ des régions comportent un tandem masculin « Président / 1^{er} Vice-président », 65 % pour les intercommunalités et 70 % pour les communes.

Pour casser cette dynamique, le Haut Conseil à l'Égalité, l'AMF et les associations nationales d'élus locaux appellent de leurs vœux l'introduction dans la loi de deux dispositifs :

- l'alignement des règles paritaires strictes qui s'appliquent dans les communes de plus de 1.000 habitants élargi aux communes de moins de 1.000 habitants ;
- l'application de la parité aux fonctions de Maire et de premier Adjoint pour les communes et de Président ou premier Vice-président. Les deux fonctions ne pourraient être exercées par deux élus du même sexe.

Le Haut Conseil à l'Égalité et les associations d'élus locaux appellent les parlementaires à déposer une proposition de loi dans les plus brefs délais. Le calendrier oblige à réagir rapidement, avant les prochaines élections municipales et communautaires. Il est plus que temps de débattre de cette question dans une exigence d'égalité, de justice et de démocratie.

Armelle BOTHOREL
Présidente de l'AMF 22

1 – INFORMATIONS EXTÉRIEURES

Maison des Femmes 22

La plaquette recensant les actions autour de la journée du 8 mars est disponible au CIDFF22 aux heures d'ouverture pour la version papier ou, pour la version numérique, en vous rendant sur le site de la Maison des Femmes www.mdf22.fr.

Saint-Brieuc Armor Agglomération

Café-débat du 14 mars 2019

Vous trouverez en **annexe 1 l'affiche** du Café-débat organisé le 14 mars prochain par Saint-Brieuc Armor Agglomération de 18 h à 20 h à la Maison des Cultures de Bretagne au Légué à Saint-Brieuc.

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Les rencontres de l'eau en Loire-Bretagne – 27-03-19

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne organise des rencontres de l'eau pour favoriser l'échange entre les acteurs de l'eau.

Ces rencontres de l'eau s'adressent aux acteurs du bassin Loire-Bretagne (collectivités, industriels, agriculteurs, associations...) œuvrant pour préserver l'eau et les milieux aquatiques. Ces événements permettent d'échanger sur les pratiques, de partager et mutualiser les expériences et d'avoir des informations sur la politique de l'agence de l'eau et notamment sur le 11^e programme d'aides financières mis en place au 1^{er} janvier dernier.

Pour la région Bretagne, vous avez rendez-vous le mercredi 27 mars 2019 au Centre des Congrès de Saint-Brieuc.

Pour vous inscrire, rendez-vous à l'adresse suivante :

<http://bit.ly/Re11Programme>

GRDF – Tout savoir sur la méthanisation Agricole

Construire un projet à valeur ajoutée pour les agriculteurs et le territoire, c'est le moment – 05-03-19

GRDF Côtes d'Armor s'implique pour développer l'injection de GAZ VERT (Produit localement) dans les réseaux gaz de distribution publique des collectivités ! Vert... l'Avenir

Les territoires sont aussi engagés pour l'émergence de solutions environnementales en faveur du Climat et de l'économie circulaire (Croissance Verte).

La Chambre d'Agriculture coordonne ces rencontres avec GRDF, expertise les capacités de notre territoire, du monde rural à saisir ces opportunités et informe les agriculteurs.

Vous trouverez en **annexe 2, l'invitation**.

Préfecture des Côtes d'Armor

Sensibilisation à la sécurité routière

Si vous avez connaissance d'écoles primaires intéressées par un spectacle de sensibilisation à la sécurité routière destiné à des enfants de 6 à 8 ans (CP-CE1), merci de contacter Madame LELIARD, Chef de l'unité sécurité routière à la DDTM 22 au 02-96-75-66-96 ou par mail ddtm-sg-prs-sr@cotes-darmor.gouv.fr.

Sous la forme d'une conférence animée par un policier, les enfants découvrent le comportement de Marvin comme piéton, cycliste et automobiliste.

Vous trouverez en **annexe 3** le **dossier du spectacle de sensibilisation** et en **annexe 4** le **devis**.

Une opération regroupant plusieurs classes d'une intercommunalité permettrait d'amortir les coûts de déplacement. La jauge est de 100 élèves par représentation, dans une salle permettant la pénombre pour la projection.

Ce type d'actions pourrait être partiellement subventionné au titre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), dont les **dossiers sont à déposer pour le 9 mars**.

Journée des Femmes Élues Grand Ouest – 26-04-19

Depuis 2012, Elueslocales.fr organise tous les ans les [Journées Nationales des Femmes Élues](#) à Paris, sous le haut-patronage de l'Élysée.

Dans la continuité de ces journées parisiennes et pour répondre à la demande croissante des élues locales, ils lancent cette année, une deuxième édition de la Journée des Femmes Élues Grand Ouest.

Cette journée aura lieu le 26 avril prochain à L-Evenements à Rennes. L'événement réunira des femmes élues de toute la région autour de différentes questions (place des femmes dans la sphère politique locale, comment créer du lien entre les territoires, mais aussi la présentation d'initiatives de politiques publiques mises en place sur le territoire, etc.).

Vous trouverez le programme prévisionnel de la journée à l'adresse suivante :

<http://www.elueslocales.fr/evenements/journee-des-femmes-elues-du-grand-ouest/>

Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Les Mardis de l'égalité – 05-03-19 et 19-03-19

Dans le cadre des Mardis de l'égalité, les prochaines conférences auront lieu les 5 et 19 mars prochains de 17 h 30 à 19 h au Campus Mazier dans l'amphi Mona Ouzouf à Saint-Brieuc (gratuit).

Mardi 5 mars : Agir au féminin

Table ronde animée par Christine Rivalan Guégo, Vice-présidente en charge de l'égalité, Université Rennes 2.

Elles agissent et elles en parlent : une table-ronde réunira des femmes engagées au quotidien dans la défense et la promotion des droits des femmes et la mise en place de politiques de mixité.

Gaëlle Abily, Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes hommes, **Magali Benchikhoun**, ingénieure, consultante, déléguée Bretagne de Femmes Ingénieures, **Jocelyne Bougeard**, Adjointe déléguée aux Relations Internationales et aux Relations Publiques, Ville de Rennes, marraine de la promotion du DIU Genre, Université Rennes 2, **Geneviève Letourneux**, Conseillère municipale, déléguée aux droits des femmes et à l'égalité, Ville de Rennes, et **Anne Patault**, Vice-présidente chargée de l'égalité, de l'innovation sociale et de la vie associative, Conseil Régional de Bretagne.

https://www.univ-rennes2.fr/calendar_rennes2/event/13791

Mardi 19 mars : Mains gantées et pieds bottés ; figures de corps collectifs féminins

Conférence de Lise Lerichomme, Maîtresse de conférence, Université de Picardie Jules Verne.

Les Aventures du Roi Pausole de Pierre Louÿs présentent, tant dans le roman initial (1901) que dans l'opérette d'Arthur Honneger (1929-30) et le film d'Alexis Granowsky (1933) qui en furent l'adaptation, une révolte exclusivement féminine, où le motif des corps en mouvement dessine et reprend l'image d'une incapacité à l'organisation raisonnée des gestes ainsi qu'à la réelle action politique

https://www.univ-rennes2.fr/calendar_rennes2/event/13795

Les rendez-vous du monde sportif costarmoricain – 14-03-19

À l'occasion de la journée internationale de la Femme, le prochain rendez-vous du monde sportif costarmoricain aura pour thème : SPORTS AU FÉMININ.

Ce rendez-vous aura lieu le jeudi 14 mars 2019 à 18 h 30 à la Maison Départementale des Sports, 18 rue Pierre de Coubertin à Ploufragan.

Vous trouverez en **annexe 5, le programme.**

ADIL 22 : Permanences mars 2019

Vous trouverez en **annexe 6** la liste des permanences de l'ADIL 22 sur l'ensemble du département pour le mois de mars 2019.

« L'ADIL 22 est une association d'accès au droit qui offre aux particuliers une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement. »

Chambre d'Agriculture de Bretagne

Salon Rest'Hôtel – Saint-Malo – 17&18/03/19

La Chambre d'Agriculture de Bretagne a prévu de nombreuses animations « producteurs locaux » lors du salon Rest'Hôtel à Saint-Malo les 17 et 18 mars prochains.

C'est un salon local qui s'adresse particulièrement aux restaurants collectifs et commerciaux du 35 et du 22.

À cette occasion la Chambre d'Agriculture de Bretagne a prévu le lancement sur la Bretagne d'un outil pour faciliter la mise en relation des restaurateurs avec les producteurs, en partenariat avec Via Terroirs.

Vous trouverez en **annexes 7 et 8 la fiche « Producteurs locaux Rest'Hôtel » et l'invitation au salon.**

2 – INFORMATIONS NATIONALES

Simulateur de DGF actualisé pour 2019

L'AMF Nationale vous informe de la mise en ligne de l'outil exclusif AMF d'estimation de la DGF 2019 à destination de ses adhérents.

Il permet d'obtenir simplement et rapidement une estimation de la dotation pour la commune ou l'EPCI.

Il est consultable à l'adresse suivante : <http://www.amf.asso.fr/m/dgf/accueil.php>

Élections Européennes – Kit de communication

Le kit de communication en vue des élections européennes est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.amf.asso.fr/documents-elections-europeennes-kit-communication-destination-communes/39257>.

La note de l'AMF Nationale ainsi que l'arrêté du 16 novembre 2018 relatifs à la modification des titres d'identité à présenter pour voter sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.amf.asso.fr/documents-liste-titres-didentite-acceptes-lors-operations-electorales-modifications-apportees-par-arrete-du-16-novembre-2018/39239>

3 – COMMUNIQUÉ DE PRESSE NATIONAL

Préserver et développer les centres hospitaliers publics pour une offre de soins de qualité sur tout le territoire de la République

La Loi Santé, soumise au Parlement à compter de la mi-mars 2019, habilitera le gouvernement à prendre des ordonnances pour modifier les missions et les modalités de gouvernance des hôpitaux. Elle aura donc un impact sur le maillage territorial hospitalier, en incitant au regroupement et par conséquent à la fermeture de services, et met en cause la place des élus locaux dans la gouvernance des hôpitaux.

Dans nombre de départements, la mise en œuvre des groupements hospitaliers de territoire a d'ores et déjà accentué cette concentration au détriment des établissements hospitaliers de premiers recours.

Dans un contexte de forte demande des citoyens quant à un égal accès aux services publics, les maires et présidents d'intercommunalité (réunis lors du groupe de travail Relations ville-hôpital de l'AMF et de la commission Santé commune à l'AMF et France urbaine) ont fait part de leur très fort engagement pour maintenir une offre de soins de proximité, de qualité à un coût supportable pour leurs administrés et ce alors que l'accès aux soins ne relève pas d'une compétence obligatoire pour les municipalités.

Favorables à une meilleure répartition des pouvoirs entre les différents acteurs de santé, les élus locaux considèrent qu'ils doivent impérativement être co-décisionnaires au sein de la gouvernance des hôpitaux par la remise en place des conseils d'administration en lieu et place des conseils de surveillance. En effet, un établissement hospitalier n'est pas une entité complètement indépendante, mais bien ancrée dans un territoire. Toute modification du fonctionnement de l'établissement, ou déplacement, a un effet sur le territoire en matière d'emploi, de transports, de services... L'impact économique est également à prendre en compte puisque le maintien d'une offre de soins stabilise et encourage l'installation de ménages comme d'entreprises.

C'est pourquoi l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et France urbaine demandent solennellement au gouvernement :

- d'entendre l'appel des territoires pour une offre de soins publique préservée et développée,
- de renforcer les liens des hôpitaux avec la médecine de ville mais aussi les autres établissements de santé du territoire,
- de stopper toute fermeture de service hospitalier public afin de favoriser un aménagement équilibré du territoire,
- de redonner aux élus locaux une place de décision dans la gouvernance des hôpitaux.

L'AMF et France urbaine demandent une large concertation quant à la préparation des ordonnances modifiant les missions et la gouvernance des hôpitaux et entendent être vigilantes quant à la défense de l'égal accès à des soins sécurisés et de qualité pour tous les citoyens, sur tout le territoire.

4 – À NOTER SUR VOS AGENDAS

- 8 mars 2019 :** **1^{ère} Matinée de l'Égalité** intitulée « **De l'engagement citoyen au mandat d'Élu-e** » de 8 h 30 à 10 h dans l'hémicycle du Conseil Départemental à Saint-Brieuc
- 3 avril 2019 :** **Assises des Maires et Présidents d'EPCI de Bretagne**, accueil à partir de 8 h 45, Auditorium Hermione, à Saint-Brieuc Expo Congrès à Ploufragan